

presso S.M. Catt.^{ca} [dem König von Spanien, P h i l i p p V.] la supplica di V.S., incaricandogli di umiliare a què Regnanti nella forma più rispettosa, ed insieme più efficace le mie raccomandazioni a dilei favore. [- Offenbar bemühte sich Zurlauben in die span. Dienste zu treten. -] Desidero dunque, che vagliono ad impetrarle quel frutto, che da lei si brama, e che io le auguro con ogni altro maggior bene."

Original, in ital. Sprache, mit Siegel
AH 48, 129-130 - Blatt 129^V und 130^R leer

64

1623 Juni 6., Poitiers

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. FRANZ] ZURLAUBEN AN [ALT] AMMANN KONRAD III. ZURLAUBEN, "CAPPITAINE D'UNE COMPAGNIE DES GARDES SUISSES DU ROY [LUDWIG XIII.] A PRESENT" AM HOFE

"Nous avons esté Infiniment Reyouyz d'entendre Vostre heureuse Arrivee¹ Dieu veuille qu'elle soit a Vostre bonne prosperité, bien & Conservation de la Patrie, & ne me pouvant esloigner d'icy pour plusieurs & importantes Raisons J'espere que Vous ferez mestre bon Ordre pour les Deux dernieres Monstres de l'An passe & la Cinquiesme & sixiesme de la presente & le plus tost que Cela se pourra faire sera le meilleur Car Je Vous assure que Je n'ay que Mille Livres & les Mille Livres de Mr. C o t t o n [Tuchhändler in Lyon] ne sont pas encore payez. Car persone ne me Les a demande Jusques a present. Nous esperons tous que Vous ... [nous] Viendrez Visiter bientost chargé de Ces Monstres & de quelque present de Sa Mayesté pour honorer d'iceluy Vostre Compagnie. Je Vous ay escript touchant Cinq cents Livres que Vous aviez a Recevoir du facteur des Messagers, par Mr L'Ausmosnier [Johann?] S t u d e r. Je croy aussy, que Monseigneur [Martin] De L y o n n e Vous Contentera touchant les Stipendiums [für Schüler aus Stadt und Amt Zug, die in Frankreich weiterführenden Studien zu obliegen gedachten], qui fera bien la somme que me Commendiez a Vouz Aporter." Schon jetzt freue man sich auf seine baldige Ankunft hier in Poitiers. "Vous trouverez [ici] chez Mr. f r a p p i e r mesme [- Frappier war Messenger in Poitiers -] ou Mon frere H e n r y I. [Zurlauben, damals Student in Poitiers] est logé une bonne Commodité De chambres & esquiriez. lequel s'i est offert avecque tout son pouvoir ...

si ce Bernois estoit catholique Il y auroit bien du service pour Luy Car J'ay ces Jours passez encore Congedie huict de Voz soldats."

Zum Beschlusse empfiehlt sich [Franz] Zurlauben mitsamt seiner ganzen Kompagnie nochmals dem Wohlwollen Konrads III. Zurlauben. "J'ay donnē au Porteur quatre escus quarts"

1) Zurlauben war einer der Gesandten der VII kath. Orte, die sich 1623 nach Frankreich begaben.

Original, in franz. Sprache, mit Siegeln und Dorsualnotiz von gleicher Hand. AH 48, 131-132 - Blatt 132^r leer

65

1702 März 8., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN ROGER BRÜLART, MARQUIS DE] PUISIEUX, AN AMMANN UND RAT VON STADT UND AMT ZUG, ZUG

AH 7/84

"Si l'on examine a fond les motifs des Negotiations de Mr. Le Comte [Franz Ehrenreich] de T r a [u] t t m a n s d o r f f [des kaiserlichen Gesandten], l'on trouvera peu de raisons quj apuyent les Interests du ... Corps Helvetique dans la Conjuncture presente. Ce Ministre n'a fait aucune proposition quj ne soit captieuse et equivoque, et l'ētendue qu'il pretend donner aux Pais qui doivent estre gardés [u.a. die Waldstädte gemeint]¹ par les troupes de la nouvelle Levée qu'il demande, assure si peu l'establissement de ces troupes, que ie ne prévoy pas qu'il soit absolument de l'interest de la Patrie d'acquiescer a cette Levée, par la quelle les officiers croyant gouter du repos, et de la tranquillité dans leurs garnisons, peuvent se trouver errants avec leurs Compagnies, par les evenements de la guerre, et se pourroit il ... qu'en accordant cette levée a L'empereur [L e o p o l d I.], pour estre mise dans un pais si étendu, et Si éloigné de vos frontieres vous voulussiés exposer vos sujets a être actuellement aux mains contre les troupes du Roy [L u d w i g XIV.] vôtre allié? car enfin quelques Impressions que puissent faire parmi vous les discours d'une Infinité de personnes seduities par les offres imaginaires du Ministre de L'Impereur [!] vous ne scauriés juger qu'il en puisse être autrement, vos troupes se trouvant si éloignées de vos frontieres. Il y auroit une Infinité de raisons pour vous faire juger des dangers ou vous pouvés vous engager en accordant cette levée, et pour peu que vous vou-